Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

loppement. Elle n'a été dépassée à cet égard que par l'Italie, le Japon et les Pays-Bas. Par tête d'habitant, la valeur de nos importations en provenance des pays en voie de développement s'est élevée à 357 fr., ce qui place notre pays à la septième place parmi les douze principaux Etats industrialisés, suivi par la France, l'Italie, le Japon, les Etats-Unis et l'Autriche.

Quatre-vingt-neuf banques étrangères en Suisse. — On compte aujourd'hui en Suisse 77 banques en mains étrangères et 12 établissements dépendant de banques établies à l'étranger. Dans l'ensemble, la somme du bilan de ces instituts bancaires atteignait à fin 1969 environ 18 milliards de francs. La tendance à la fondation de nouvelles banques étrangères se poursuit ; de nombreuses demandes dans ce sens sont actuellement pendantes. Afin de maintenir l'évolution sous contrôle, le projet du Conseil fédéral concernant la revision de la loi sur les banques, projet qui est actuellement soumis à la procédure parlementaire, prévoit l'incorporation de dispositions correspondantes. Celles-ci visent, d'une part, à ce que les banques en mains étrangères et les succursales de banques étrangères observent — notamment en matière de politique du crédit et de politique monétaire — le même comportement que les banques suisses et, d'autre part, à prévenir le danger d'une « emprise étrangère » sur l'appareil bancaire.

Echanges d'énergie profitables. — Le réseau suisse de haute tension est aujourd'hui relié aux réseaux des pays voisins par vingt lignes à 220 et 380 kilovolts, à travers lesquelles se développent d'importants échanges d'énergie. Cette coopération internationale permet à notre pays d'importer en hiver du courant produit par des centrales thermiques étrangères et d'exporter en été les excédents d'énergie de nos centrales électriques. En 1969, les importations d'énergie électrique ont été, en raison de l'augmentation de la consommation et des conditions atmosphériques, plus de deux fois plus importantes que l'année précédente, tandis que les exportations ne se sont accrues que faiblement. Les échanges d'énergie électrique avec l'étranger ont néanmoins rapporté à la Suisse un excédent net de recettes de 140 millions de francs.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1er vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86
Bulletin : 25 - 102 13

Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50